



### Vous pouvez choisir à l'intérieur de vos boîtes :

ANL	un assortiment noir et lait	APL	un assortiment praliné lait
AN	un assortiment noir	APN	un assortiment praliné noir
AL	un assortiment lait	AGNL	un assortiment ganache noir et lait
A Noël	un assortiment de Noël (voir catalogue)	AGN	un assortiment ganache noir
APNL	un assortiment praliné noir et lait	USC	une sorte de chocolat de votre choix

Si rien ne nous est précisé, un assortiment vous sera préparé.

#### • BALLOTINS

275 g	17,90 €
375 g	24,40 €
400 g (uniquement pour les chocolats liqueurs)	26,00 €
500 g	32,50 €
750 g	48,75 €
1 kg	65,00 €

#### • SPÉCIALITÉS

“Cœur de nougat” / Étui / 100 g	6,50 €
“Cœur de nougat” / Sachet / 150 g	9,75 €
“Chardon de Provence” / Sachet / 150 g	9,75 €
“Orangette” / Sachet / 150 g	9,75 €
“Truffe ardéchoise” / Sachet / 150 g	9,75 €
“Truffe noire” / Sachet / 150 g	9,75 €
“Noix de macadamia” / Sachet / 150 g	9,75 €
“Noix de pécan fleur de sel” / Sachet / 150 g	9,75 €
“Amande chocolatée” / Sachet / 150 g	9,75 €
“Tranche orange confite” / Sachet / 150 g	9,75 €
“Clémentine confite” / Sachet / 150 g	9,75 €

#### • BOÎTES “SPÉCIALITÉS” ET “MILLE-FEUILLES”

300 g	19,50 €
600 g	39,00 €
900 g	58,50 €

#### • BOÎTE “MAISON”

500 g	37,50 €
750 g	56,00 €
1 kg	75,00 €

#### • NAPOLITAIN “GRAND CRU”

Étui de 18 carrés déclinés en 4 Grands Crus	6,20 €
Étui de 40 carrés déclinés en 4 Grands Crus	13,30 €

#### • LES DÉLICES D'ARTHUR

Pâte à tartiner aux amandes / Pot / 200 g	4,95 €
Pâte à tartiner aux cacahuètes / Pot / 200 g	4,95 €
Pâte à tartiner aux noisettes / Pot / 200 g	4,95 €

#### • LES FOLIES DE L'ARDÈCHE

Caramels tendres aux marrons / Sachet / 200 g	5,50 €
---	--------

#### • CARRÉS FEUILLETÉS

Sachet / 150 g	9,75 €
Sachet / 300 g	19,50 €

#### • MARRONS GLACÉS

<b>SABATON</b> Ballotin marrons glacés cassés / 500 g	28,00 €
--	---------

#### **IMBERT**

Boîte bois entiers / 250 g	28,00 €
Boîte bois entiers / 500 g	49,00 €
Boîte bois entiers / 1 kg	89,00 €

#### • TABLETTES DE CHOCOLAT

##### “LES CLASSIQUES”

- Blanc feuilletine	
- Lait	
- Lait, écorces d'oranges	
- Lait, noisettes	
- Noir 70 %	
- Noir 70 %, éclats de fèves	
- Noir 70 %, écorces d'oranges	
- Noir 70 %, noisettes	
La tablette de 100 g au choix	2,90 €

##### “LES GOURMANDES”

- Blanc, fruits rouges	
- Lait, nougatine amande, meringues vanillées	
- Lait, riz soufflé, brisures de macarons	
- Noir 70 %, écorces de citrons, éclats de caramel, noisettes	
- Noir 70 %, nougatine amande et fèves de cacao, meringues au chocolat	
La tablette de 100 g au choix	3,40 €

##### “LES GRANDS CRUS”

- Bassam - Chocolat mi-amer riche de 69 % de cacao	
- Équateur - Chocolat amer riche de 70 % de cacao fins	
- Madagascar - Chocolat amer riche de 70 % de cacao fins	
- Tanzanie - Chocolat puissant riche de 75 % de cacao fins	
La tablette de 100 g au choix	3,40 €

# Bon de commande "particuliers"

## **BON DE COMMANDE "PARTICULIERS"**

Utiliser de préférence ce bon de commande.

Les commandes sont prises en compte uniquement par fax au 04 75 35 51 85 ou par courrier: Chocolaterie Pierre Chauvet - 32 av. Victor Hugo - 07200 Aubenas.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter la chocolaterie au 04 75 35 55 15.

DATE DE LA COMMANDE: \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

NOM ET ADRESSE DE LA FACTURATION: .....

CODE POSTAL: ..... VILLE: .....

CONTACT: .....

TÉLÉPHONE: ..... POSTE: ..... FAX: .....

DATE DE LIVRAISON SOUHAITÉE: \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

ADRESSE DE LIVRAISON (si différente de l'adresse ci-dessus): .....

### MODE DE PAIEMENT:

PAR CHÈQUE BANCAIRE (libellé à l'ordre de CHOCOLATERIE PIERRE CHAUVET)

BANQUE:

N° DU CHÈQUE:

PAR CARTE DE CRÉDIT:

CARTE BLEUE

AMERICAN EXPRESS

MASTERCARD

N°: \_\_\_\_\_

EXPIRE LE: \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

SIGNATURE:





# Conditions générales de vente

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### • Validité du tarif

Ce tarif est valable au 1<sup>er</sup> septembre et nos prix s'entendent toutes taxes comprises.

### • Modalité de commande

Pour les entreprises, les commandes doivent nous être adressées impérativement sur papier en-tête de votre société faisant apparaître votre numéro Siret.

### • Modalités de règlement

Pour les entreprises ou comités d'entreprises: - produits standards: acompte de 30 % à la commande,  
- produits personnalisés: acompte de 50 % à la commande, plus frais techniques.

### • Frais d'expédition

Participation au frais de port: - 11,00 € jusqu'à 2 kg  
- 15,00 € de 2 kg à 15 kg.  
- Franco de port au-delà de 15 kg.

### • Expéditions individuelles

Suite à votre commande, chacun des coffrets est expédié par la poste en Colissimo Suivi à chacun de vos destinataires et en incluant votre message personnel.

Nous faire parvenir: - fichier d'adresses des destinataires,  
- cartes messages pour les intégrer à chaque envoi.

### • Important

La qualité de nos chocolats fait leur fragilité. Les déguster dans le mois qui suit leur expédition vous assure la garantie de leurs qualités gustatives. Les conserver à l'abri de la chaleur et de l'humidité (14-17 °C et 60 % hygro).

### • Litige

Tout différend devra être porté devant le tribunal de commerce d'Aubenas.

### • Conditions de transport

La qualité des marchandises est garantie au départ, elles voyagent aux risques et périls du destinataire. Le client doit vérifier le bon état et la conformité de la livraison et consigner ses réserves circonstanciées sur le bordereau de livraison. Ces réserves doivent être confirmées au transporteur dans les trois jours par lettre recommandée avec AR, passé ce délai, aucune réclamation ne sera plus admise.

### • Réserve de propriété

Conformément à la loi, nous nous réservons expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de leurs prix.

### • Modalité de paiement clause pénale

Sauf stipulations contraires, nos factures sont payables "nettes de tout escompte" et sont exigibles au jour de leur réception. Les paiements par chèques, par traites mêmes acceptées n'apportent ni novation, ni dérogation. Le refus d'acceptation de nos traites ou le défaut de paiement d'un effet à son échéance, rend immédiatement exigible l'intégralité de notre créance sans mise en demeure préalable. Pour tout retard de paiement, des intérêts sont dus au taux de 1,5 fois le taux légal en vigueur au jour de l'échéance (loi n° 92, 1442 du 31 décembre 1992) et courent dès la date d'échéance, même en l'absence de mise en demeure pour toute somme non réglée à son échéance prévue, il sera dû, à titre d'indemnité et de clause pénale (article 1226 du code civil), une majoration dont le montant sera égal à 1,5 % du principal restant dû.

**Tout litige doit être signalé dans les 8 jours. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà de ce délai.  
Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur des conditions ci-dessus  
sauf mentions contraires expressément admises par nous, par écrit.**